

COMMISSION DE LA FORMATION
ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DÉLIBÉRATION n° 2022/10/06-02

La **Commission de la Formation et de la Vie Universitaire**, en sa séance du 6 octobre 2022, sous la présidence de M. Eric Berton, président d'Aix-Marseille Université, représenté par M. Lionel Nicod, Vice-président Formation,

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

DÉCIDE :

OBJET : Charte du label'Hybrid d'Aix-Marseille Université

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire approuve la Charte du label'Hybrid d'Aix-Marseille Université telle qu'annexée à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée par 22 voix pour et 2 abstentions.

Composition : 40 membres

Membres en exercice : 39

Quorum : 20

Présents et représentés : 24

Fait à Marseille, le 6 octobre 2022

 

Eric BERTON

Président d'Aix-Marseille Université

Label'Hybrid AMU



Toutes les informations sont accessibles sur ce cours, code d'inscription INFOSLABEL :

<https://ametice.univ-amu.fr/course/view.php?id=78874>

Objectifs du Label	3
Public visé	3
Le dossier et l'attribution du label	3
Hybride	4
Distance complète	4
Un label avec plusieurs niveaux	5
Attribution du label et validation par le comité de labellisation au fil de l'eau	6
Comité de labellisation	7
Annexe - Logiques globales sur les critères	8
Scénarisation du cours, alignement pédagogique, ergonomie	8
Ressources pédagogiques diversifiées et optimisées pour la distance	8
Activités pédagogiques individuelles et collaboratives - parcours individualisé	8
Communication	9
Logiques visuelles et ergonomiques sur AMeTICE	9



Objectifs du Label

- Valoriser les pratiques pédagogiques améliorant les apprentissages et la réussite des étudiants
- Contribuer à la reconnaissance des compétences pédagogiques des enseignants
- Dynamiser la transformation numérique des enseignements et donner des indicateurs de l'avancée de cette transformation.

Public visé

Dans un premier temps, le public visé pour ces enseignements concerne :

- les étudiants inscrits dans les [UE de licence développées dans le cadre de Dream-U](#), et les mentions pionnières ;
- les étudiants bénéficiant de module dans le cadre d'appel à projets intégrant une dimension hybride (BIP CIVIS,...) ;
- les étudiants inscrits dans les UE développées dans le cadre de l'appel à projet Transformation de la Formation par la Recherche « Internationalisation et Mobilité »

Dans un second temps, il est prévu la possibilité d'affecter le label à tout type de formation initiale ou continue répondant au cahier des charges du label.

Le dossier et l'attribution du label

Le label peut être obtenu sur un cours déjà en ligne ou sur projet.

Que ce soit en amont de la mise en ligne d'un cours sur AMeTICE ou pour un cours déjà en ligne, la phase clé sera le remplissage de la fiche descriptive et l'accessibilité de son contenu dans le cours en ligne.

L'élément de base du cours est la fiche descriptive détaillée de l'enseignement ; la déclaration du pourcentage de distance sera signifiée dans le cours en ligne et si besoin déclarée auprès des responsables pédagogiques de l'enseignement.

Le cours AMeTICE comprendra un questionnaire d'évaluation de l'enseignement ; ce questionnaire sera élaboré par l'OVE, et sera commun à tous les enseignements hybrides.

La demande d'attribution du label peut se faire à plusieurs niveaux :

- UE isolée
- Un ensemble d'UE en bloc de compétences ou thématique
- Une année de formation
- Formation complète

Hybride

La partie enseignée à distance devra comprendre **des activités d'auto-évaluation avec des rétroactions enrichies** et des évaluations de type **contrôle continu**. Le suivi de la partie distancielle sera assuré par l'analyse des rapports des apprenants pour repérer les décrochages et par les résultats des auto-évaluations.

Si la modalité « Classe inversée » est choisie, les ressources proposées en ligne seront accompagnées d'activités d'auto-évaluation qui permettront d'orienter les activités d'approfondissement en présentiel. Le souci majeur sera de ne pas induire un travail personnel de l'étudiant supérieur à un enseignement totalement assuré en présentiel.

Des activités collaboratives seront proposées si l'organisation du temps en présentiel ne le permet pas.

Des temps de concertation et d'échanges seront intégrés soit en présentiel soit en synchrone dans des classes virtuelles pour permettre un suivi personnalisé de chaque étudiant et limiter les décrochages.

Distance complète

Dans la distance complète, activités collaboratives et connexions en synchrone devront être intégrées à la scénarisation du cours. Des parcours personnalisés seront proposés pour améliorer la réussite des étudiants et assurer un meilleur suivi de chacun.

Un label avec plusieurs niveaux

Plusieurs niveaux de labellisation sont définis en fonction du scénario pédagogique mis en œuvre et du niveau d'intégration du numérique dans l'enseignement. La labellisation se décline en trois niveaux permettant une progression allant de l'intégration du numérique dans les cours à la personnalisation des parcours et au suivi individualisé de chaque apprenant.



Le **niveau 1** de labellisation correspond à un **scénario de type présentiel amélioré** par le numérique facilitant l'acquisition des connaissances et des compétences.

Le cours en présentiel est complété par la mise à disposition de ressources pédagogiques permettant à l'étudiant de revoir le contenu de l'enseignement, de s'exercer et de s'auto-évaluer. Pratiquement, l'étudiant doit trouver en ligne des supports de cours (sous la forme du polycopié, de podcasts, notes de cours...) ainsi que des exercices corrigés et/ou des annales d'examen corrigées et une bibliographie/webographie. Ces ressources peuvent être mises à disposition de manière temporaire en suivant l'avancement du cours.

L'enseignement doit être complété par une fiche descriptive détaillée comprenant entre autres : objectifs généraux, prérequis, plan, compétences visées, modalités d'évaluation, consignes, nombres d'heures de l'enseignement.

Pour obtenir le label niveau 1 :

- **Fiche descriptive de l'enseignement/ensemble des UE de la formation** : validée avec la majorité des critères définis et en adéquation avec les contenus en ligne
- **Fiche ressources pédagogiques** : alignement pédagogique respecté ainsi que les droits d'auteur. Un effort sera fait pour tendre vers une meilleure accessibilité numérique des documents.



Le **niveau 2** correspond à un **scénario de type pédagogie active articulant enseignement présentiel et activités en ligne**. Cette pratique pédagogique permet l'appropriation personnalisée des connaissances et des compétences au travers de travaux individuels et/ou collaboratifs. Pratiquement, l'étudiant doit trouver en plus des ressources du niveau 1, des activités lui permettant de communiquer, collaborer et apprendre en autonomie.

Pour obtenir le label niveau 2, en plus des éléments demandés pour le niveau 1 :

- **Fiche Activités et communication :** organisation de plusieurs activités individuelles ainsi que de plusieurs activités collaboratives avec rétroactions. Temps synchrones de régulation intégrés à la formation.



Le **niveau 3** correspond à **un scénario de type formation en ligne individualisée**. L'accent sera mis sur la personnalisation du scénario d'apprentissage. L'enseignant assure le suivi pédagogique individuel des étudiants à distance.

Pour obtenir le label niveau 3, en plus des éléments demandés pour les niveaux 1 et 2 : parcours, suivi et temporalité de l'enseignement seront personnalisés.

Attribution du label et validation par le comité de labellisation au fil de l'eau

Pour l'attribution du label, les accompagnatrices et ingénieur.e.s pédagogiques qui accompagnent l'hybridation des cours, valident l'adéquation des contenus avec le niveau de label demandé.

Le comité validera tout au long de l'année les UE à labelliser sur la base de listes transmises par le CIPE.

Comité de labélisation

- VP Formation ou son représentant
- VP délégué CIPE
- Un ingénieur pédagogique du CIPE ou une accompagnatrice DREAM
- 2 membres de la CFVU dont un étudiant
- Un directeur de composante ou son représentant

Dans le cadre d'un appel à projet, le responsable du projet sera convié.

Annexe - Logiques globales sur les critères

Scénarisation du cours, alignement pédagogique, ergonomie

Le déroulement et l'organisation du cours est accessible dans le descriptif. La partie à distance devra s'inscrire dans le processus global d'alignement pédagogique.

Ceci signifie que les objectifs d'apprentissage, les ressources et les activités pédagogiques, et stratégies d'évaluation sont en cohérence et définis sur chaque modalité (présence/distance) ; l'apprenant doit pouvoir se situer dans son parcours, quelle que soit la temporalité du cours, et savoir dans quelle phase il se trouve à un temps t de son cursus.

Ressources pédagogiques diversifiées et optimisées pour la distance

Caractéristiques générales :

- Mise en cohérence et alignement pédagogique des contenus
- Types de médias proposés (texte, vidéos...), en spécifiant s'ils sont téléchargeables ou uniquement lisibles en ligne
- Accessibilité numérique des contenus : un effort particulier est demandé pour tendre vers une meilleure accessibilité des contenus
- Documents téléchargeables
- Sources mentionnées, respect droit d'auteur, citations.
- Bibliographie et webographie

Chaque contenu pédagogique sera caractérisé au sein du parcours pédagogique et sera accompagné :

- des objectifs spécifiques de la partie médiatisée
- des activités d'apprentissages proposées
- de la stratégie d'évaluation choisie

Activités pédagogiques individuelles et collaboratives - parcours individualisé

Objectifs communs :

- renforcer les interactions et les rétroactions (retours aux étudiants) pour mesurer la progression des apprentissages.
- faciliter le suivi individualisé des étudiants

- concevoir des parcours individualisés et adaptatifs.

En fonction du profil de l'étudiant et de son avancement dans le cours, des activités et des ressources adaptées lui sont proposées. L'enseignant pourra jouer sur plusieurs paramètres dans le cours en ligne :

- temps pour accéder à des contenus complémentaires ou à des activités d'apprentissage pour inciter l'étudiant à ne pas répondre à une évaluation sans qu'un temps de réflexion autour d'un contenu pédagogique ne soit pris en compte...
- critères d'achèvement pour accéder à des ressources ou activités
- notes obtenues à des auto-évaluations ou même à des évaluations pour accéder à de nouvelles ressources ou à des exercices plus complexes...

Communication

La complémentarité des outils de communication (AMETICE, face-à-face, zoom...) constitue une richesse.

Les modalités de communication seront définies de manière claire et précise :

- modalités choisies en fonction du type d'interactions attendues,
- objectifs,
- fréquence,
- synchrone ou asynchrone
- temps de latence pour réponse si asynchrone,
- évaluation possible de la participation à des forums, tchats...

Logiques visuelles et ergonomiques sur AMeTICE

Quelques règles de bases sont à respecter pour renforcer l'ergonomie de l'enseignement à distance sur la plateforme pédagogique et faciliter les apprentissages :

- Choisir un format de cours adapté
- Nommer les sections et ne pas laisser de sections vides
- Créer une logique visuelle (icônes) avec identification des contenus en fonction de leur charge pédagogique :
 - éléments essentiels,
 - éléments à mémoriser,

- éléments complexes,
 - ressources complémentaires pour aller plus loin...
- Nommer les ressources déposées et les activités proposées avec des noms signifiants qui reflètent les contenus et renforcent la compréhension de la structuration du cours
- Activer l'affichage des descriptions pour chaque ressource ou activité et, le cas échéant, créer une description
- Supprimer les éléments non utilisés : blocs, sections.